

Modalités d'accueil à la préfecture des Alpes-Maritimes

<p>Points d'accueil numérique Nice ANEF (étrangers) et ANTS</p>	<p>Permanence téléphonique du PAN ANEF (étrangers) les lundi, mardi et jeudi matin de 9h00 à 12h00</p> <p>Prochaine ré-ouverture au public sur rendez-vous exclusivement, les lundi – mardi - jeudi et vendredi : 9h00 – 11h00 / 13h30 – 15h30</p> <p> Attention, le point d'accueil numérique ANTS de Nice (PAN ANTS) est provisoirement fermé au public. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès sa réouverture.</p>
<p>Visites médicales liées au permis de conduire</p>	<p>Ouverture au public uniquement sur rendez-vous</p> <p>Du lundi au vendredi : 9h00 – 11h45</p>
<p>Immigration - Bureau du séjour</p>	<p>Ouverture au public sur rendez-vous ou convocation uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Étudiants étrangers et passeport talents (Accueil 2) Lundi – mardi – mercredi : 9h00 – 11h00 – Première demande d'un titre de séjour (Accueil 3) Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9h00 – 12h00 <p>Ouverture au public pour les retraits de titre de séjour (Accueil 3) du lundi au vendredi (sauf le jeudi) à 13h00 à 14h30 au guichet des remises de titres</p> <p>Pour venir récupérer <u>votre titre de séjour</u>, il faut impérativement avoir été destinataire d'un SMS ou d'un courrier vous informant que votre titre est disponible en préfecture.</p> <p>Pour toutes les autres modalités, consultez le site Internet de l'État dans les Alpes-Maritimes : https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Demarches-administratives</p>
<p>Asile – Bureau des examens spécialisés</p>	<p>Accueil du public uniquement sur rendez-vous</p> <p>(Accueil 1) Du lundi au vendredi : 8h30 – 14h30</p>
<p>Guichet unique séjour Ukraine</p>	<p>Accueil du public uniquement sur rendez-vous</p> <p>Du lundi au vendredi : 9h00 – 14h30</p>
<p>Entretiens Naturalisations</p>	<p>Accueil du public uniquement sur convocation pour les entretiens</p> <p>Du lundi au vendredi 9h00 – 14h30</p>
<p>Autres services</p>	<p>Pas d'accueil du public</p> <p>Contact possible via le formulaire de contact : https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Contactez-nous</p>